

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2018

N° 2018-08-04

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept septembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 21

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 25

Exprimées par pouvoirs : 5

Total (mini 19) : 30

Quorum atteint

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marlène MOURIER à Claude AURIAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Ghislaine SAVIN.

Invités présents

Laurent HARO

Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Accompagnement des syndicats de producteurs (phase 2) - Budget et plan de financement prévisionnel

La Présidente expose :

Suite à la sollicitation de plusieurs syndicats de producteurs, le Parc a décidé de mettre en place un accompagnement des syndicats de producteurs pour la mise en œuvre d'un plan de communication et de valorisation. Depuis 2017, le Parc a créé un poste de chargée de projet Valorisation des productions.

Cette action a bénéficié du financement de l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER Une Autre Provence et du Conseil Départemental de la Drôme sur une durée de 18 mois.

Cette première phase a permis d'accompagner les syndicats de producteurs dans la co-construction d'un plan de valorisation et de communication. Afin de mettre en œuvre ces actions, il est proposé de prolonger cet accompagnement sur une deuxième phase de 18 mois. De manière similaire, le travail spécifique pour chacun des syndicats identifiés, ainsi que la mise en œuvre d'actions transversales représentent un temps de travail estimé à 0,7 ETP.

Pour la période d'octobre 2018 à mars 2020, soit 18 mois, la Présidente propose le budget et le plan de financement prévisionnels suivant :

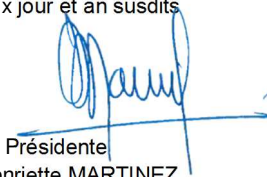
Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Salaire chargé pour l'animation du programme (0,7 ETP sur 18 mois)	38 587,50 €	Europe – Programme Leader (FEADER)	47 398,94 €
Outils de communication	8 903,27 €		
Prestations extérieures intégrant prestations photographiques, inscription à un salon professionnel, l'organisation d'un voyage de presse...	20 945 €	Conseil Départemental de la Drôme	9 000 €
Frais de déplacements	2 157,02 €	Co-financement – Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales	2 849,74 €
Coût indirect (15% des salaires chargés)	5 788,13 €	Autofinancement (22,43%)	17 132,24 €
Montant total	76 380,92 €	Montant total	76 380,92 €

La Présidente propose que la part d'auto-financement des actions spécifiques à certains syndicats de producteurs soit prise en charge par chacun d'eux et qu'une convention technique et financière soit signée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le budget et le plan de financement présenté
- **Autorise** la Présidente à solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER Une Autre Provence et une subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme conformément au plan de financement présenté
- **Autorise** la Présidente à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la délibération,

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ

